

INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES

ARRÊTÉ 2022-13

**ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS À LA COMMISSION SCIENTIFIQUE
SCRUTIN PARTIEL
COMPOSITION DU BUREAU DE VOTE**

La Directrice de l'Institut d'Études Politiques de Lyon,

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret 89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux Instituts d'Études Politiques ;

Vu le règlement intérieur de l'Institut d'Études Politiques de Lyon ;

Vu l'arrêté 2022-05 relatif aux élections des représentants des personnels à la Commission scientifique ;

ARRÊTE

Article 1 : En vue du scrutin du 11 février 2022 sont désignés comme membres du bureau de vote les personnes suivantes :

Présidente : Hélène SURREL
Assesseurs : Delphine GARDETTE
Charlotte QUELIN

Article 2 : La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 4 février 2022

La Directrice,
Hélène SURREL

